

LA SYNTHÈSE

Rencontre avec Olivier Noblecourt sur le plan pauvreté

La rencontre du 10 décembre 2018 a donné lieu à une rencontre centrée autour du plan pauvreté du gouvernement. Olivier Noblecourt, délégué interministériel de prévention et de lutte contre la pauvreté est venu présenter les mesures du gouvernement en la matière et à participer aux débats avec les responsables politiques, associatifs et les citoyens présents.

Les 3 grandes limites du modèle français de lutte contre la pauvreté.

Olivier Noblecourt a d'abord exposé ce qui était pour lui les 3 principales limites du modèle social français en ce qui concerne la lutte contre la pauvreté.

Il a en premier lieu jugé que le système français était inefficace dans sa lutte contre les nouvelles formes de pauvreté. Les évolutions du marché du travail n'étant que peu prises en compte, le système assurantiel français construit sur le travail a du mal à fonctionner, alors que sa partie « assistantielle » financée par l'impôt est de plus en plus prenante.

La France connaît également une forte prévalence de la pauvreté chez les enfants et chez les jeunes. En effet, dans les pays de l'OCDE, le taux de pauvreté des enfants est 3 fois plus élevé que celui des personnes âgées. La France n'échappe pas à la règle.

Il a enfin mis l'accent sur le faible taux de mobilité sociale que nous connaissons en France. En effet, le déterminisme social demeure très important. L'accompagnement vers l'emploi en cas d'accident de parcours est extrêmement faible et ne permet pas de changer le destin des personnes.

Des mesures pour répondre à ces problématiques

Face à ces problématiques, O. Noblecourt a défendu certaines des propositions du gouvernement, le but étant de lutter contre l'extrême pauvreté. Pour la jeunesse, l'obligation de formation jusqu'à 18 ans et la fin des sorties sèches de l'Aide Sociale à l'Enfance sont en projet. Pour ce deuxième point, les départements auront l'obligation d'accompagner les jeunes majeurs sortant d'ASE à partir de 2019 avec comme objectif que 100 000 personnes puissent bénéficier de la garantie jeune à terme. Cela se fera par une contractualisation avec les départements qui bénéficieront de 2000 à 4000€ par jeune accompagné.

Le revenu universel d'activité annoncé dans le plan pauvreté devrait quant à lui fusionner plusieurs minimas sociaux. Le RSA, l'aide au logement, la prime d'activité devraient être concernés et d'autres allocations comme le minimum vieillesse et l'allocation adulte handicapé seront peut-être intégrés à ce dispositif.

Un autre objectif du plan annoncé est de rentrer dans une « logique de participation des personnes concernées », le but étant que les instances de gouvernance (comme le Conseil national de lutte contre l'exclusion) soient composées à au moins 50% de personnes concernées d'ici 4 ans.

Enfin, il a été question du développement d'une culture de la preuve pour montrer qu'il y a une valeur ajoutée créée par la dépense sociale.

Des questions restées en suspens

Lors des échanges avec la salle, plusieurs réponses sont néanmoins restées en suspens. C'est par exemple le cas en ce qui concerne le logement, où plusieurs personnes se sont étonnées du peu de place qui était donné au logement dans le plan actuel. Comme cela a été rappelé, pauvreté et logement sont liés, comme cela a été vu dans les tragiques événements de Marseille où les victimes venaient tous de milieux pauvres.

De plus, certains participants n'ont pas été convaincus par le discours centré autour des aides sociales et de l'accompagnement vers l'emploi. En effet, cela ne prend pas en compte la problématique de plus en plus prenante des travailleurs pauvres, et l'un des intervenants a ainsi parlé d'une catégorie des travailleurs « insiders » magnifiée dans les discours, alors qu'elle subit souvent de plein fouet la pauvreté. Sur cette thématique des travailleurs pauvres, un étudiant de l'IEP a renchéri sur les faibles rémunérations des stages et des services civiques qui ne permettent pas de vivre dans des conditions dignes.